

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **18/11/25**, sous la référence **27053**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune des **SAINTES-MARIES-DE-LA-MER**, une mise à disposition :

d'un terrain, en domaine public fluvial situé en rive gauche du Petit Rhône au PK 330.630, non cadastré d'une longueur d'environ 6 mètres linéaire environ, ainsi **qu'un plan d'eau** d'une superficie de 13 mètres-carrés environ, le tout figurant sur le(s) plan(s)/la(les) vue(s) aérienne(s) de situation ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **27053** :

- @cnr.tm.fr,
- OU Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocailles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif Marseille – 13000 - 31 rue Jean-François Leca - 13002 Marseille – Téléphone : 04 91 13 48 13 – Télécopie : 04 91 81 13 87 – Email : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Le présent avis a été mis en ligne le **21/11/2025**.



012100

330.5G

LE SAUVAGE

Section HI

Le Petit Rhône

Section BB

LA MOISE

Les Saintes Maries de la Mer



— — — — — Limite du domaine concédé CNR

R12100